

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUESExtrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le mercredi 28 mars 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 22 mars 2018 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Jean-Max LEFEBVRE (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Claude LAMARCO (à Mme Danièle PETIT), M. Stéphane DELANNOY (à M. Pierre BOURGOIS)

Absents : Mme Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N°18-1-35

Ecole-----
Groupe scolaire Maxence Van der
Meersch-----
Travaux de rénovation-----
Demande de subvention
Dotation de Soutien à l'Investissement
LocalRapport de Mme AC. DERVILLE,
Adjointe au Maire

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement de la commune et au regard des résultats de l'audit énergétique réalisé sur le groupe scolaire Maxence Van der Meersch à Bondues, il a été décidé d'engager les études pour la réhabilitation de ce bâtiment en 2017/2018. Afin de définir le plan de maîtrise de l'énergie et de veiller à la bonne mise en œuvre de celui-ci au cours des différentes étapes de conception du projet, la commune a désigné un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué par le conseil municipal au cabinet Polynôme Architectes. L'avant-projet proposé intègre les objectifs de qualité environnementale et de performance énergétique demandés dans le programme de l'opération.

Il vous est demandé d'adopter l'avant-projet de réhabilitation du groupe scolaire Maxence Van der Meersch.

Par la reconduction de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) en 2018, le Gouvernement accompagne les opérations d'investissement visant notamment à la rénovation thermique, la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics, la transformation et la rénovation des bâtiments scolaires.

Vu les critères d'éligibilité et le calendrier de réalisation du projet, il vous est proposé de déposer un dossier afin de solliciter un accompagnement financier au titre de la DSIL et d'arrêter les modalités de financement jointes à la présente délibération.

Il vous est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Travaux préparatoires
C.A. du 13 mars 2018
C.G. du 20 mars 2018

Le conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire

